

CANTINE Année scolaire 2022/2023

Toute inscription à la cantine se fait pour des jours réguliers :

- soit les 4 jours de la semaine,
- soit un ou plusieurs jours définitivement retenus.

**Tout repas exceptionnel doit être demandé et réglé sur EcoleDirecte
Prix : 8,50 €**

A RAPPORTER LE JOUR DE LA RENTREE

Nom et prénom de l'élève : _____

Classe : _____

- déjeunera à la cantine TOUS LES JOURS ☐
- déjeunera régulièrement à la cantine :
 - lundi ☐
 - mardi ☐
 - jeudi ☐
 - vendredi ☐

à partir du _____

Régime spécial : _____

Toute modification fera l'objet d'une demande écrite adressée au secrétariat (pour acceptation et modification tarifaire).

Date et Signature

ETUDE ET GARDERIE Année scolaire 2022/2023

Etude ou garderie pour les élèves du primaire
Garderie pour les élèves de maternelle

Toute inscription à l'étude ou à la garderie se fait pour des jours réguliers :

- soit les 4 jours de la semaine,
- soit un ou plusieurs jours définitivement retenus.



Du CP au CM2, vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant à la garderie ou à l'étude.

Du CP au CM2, si vous souhaitez que votre enfant reste exceptionnellement de 16h30 à 18h, il ira en **GARDERIE**

Toute garderie **exceptionnelle** doit être demandée et réglée sur EcoleDirecte – Prix : 10 €

A RAPPORTER LE JOUR DE LA RENTREE

Nom et prénom de l'élève : _____

Classe : _____

- restera à la garderie :
 - tous les jours ☐
 - lundi ☐
 - mardi ☐
 - jeudi ☐
 - vendredi ☐
- restera à l'étude :
 - tous les jours ☐
 - lundi ☐
 - mardi ☐
 - jeudi ☐
 - vendredi ☐

à partir du _____

Toute modification fera l'objet d'une demande écrite adressée au secrétariat (pour acceptation et modification tarifaire).

Date et Signature